

reflets

La Saskatchewan au seuil d'un grand essor économique

BLAKENEY EST OPTIMISTE

par GARRY FAIRBAIRN

REGINA (PC) — Le premier ministre de la Saskatchewan, Allan Blakeney, déclare que sa province est au seuil d'un grand essor économique.

Il considère que le problème devant être résolu par son gouvernement néo-démocrate n'est pas d'engendrer le développement économique, mais de guider ce développement afin qu'il produise les meilleurs effets sociaux possibles.

Et il dit que pour cela le gouvernement devra s'engager davantage dans des domaines tels que les industries manufacturières secondaires. Au cours d'une interview accordée à la Presse canadienne, le premier ministre Blakeney a discuté de l'avenir économique de la province, et de l'attitude de son gouvernement sur les questions économiques.

Q. Comment envisagez-vous les perspectives économiques de la Saskatchewan pendant les 10 prochaines années?

R. Nous ne connaissons pas d'essor industriel extraordinaire, mais je pense que l'industrie agricole sera prospère, et que l'industrie secondaire sera substantielle et composée principalement d'usines d'importance moyenne. Il y aura quelques industries plus grandes, basées

avant tout sur l'extraction des ressources.

La hausse des prix dans le domaine de l'agriculture, est une chose à long terme, mais je ne dis pas nécessairement que les prix vont rester à leurs niveaux actuels. Cela signifie qu'il y aura une production agricole plus intense et que chaque acre de terre produira davantage.

La principale ressource, évidemment, ce sont les bestiaux. Ces derniers varieront un peu, selon la disponibilité des céréales, mais c'est essentiellement un secteur en croissance.

Q. Croyez-vous que cela va avoir pour effet d'augmenter la population, d'ici les 10 prochaines années?

R. Probablement, mais cela ne veut pas dire que la population va augmenter considérablement. Il n'y a pas un avantage énorme à une population plus nombreuse, mais je crois que le volume d'activité économique engendré par une agriculture plus prospère mènera en fait à des industries secondaires qui arrêteront le déclin de la population, déclin qui a été tellement remarquable depuis 1964 ou 1965.

Q. Quels facteurs entrevoyez-vous derrière l'attrait d'industries secondaires plus nombreuses, mise à part la hausse des revenus pour l'agriculture?

R. Eh bien, j'entrevois un changement dans les structures de tarif de transport et de fret, changement qui rendra le transport plus rationnel, ce qui en retour attirera plus d'industries secondaires ici.

Nous les constatons actuellement en ce qui concerne la graine de colza et les bestiaux. Un nombre plus grand de bestiaux ont été traités ici au cours des dernières années, et un nombre moins élevé a été expédié vivant.

Activité croissante
Q. Est-il juste de dire que cette croissance dans l'industrie secondaire est due principalement au changement dans les politiques fédérales?

R. Non, je ne crois pas. Plusieurs de ces transformations ont été faites en réalité en dépit des politiques fédérales. En fait, la raison, c'est que l'économie des Prairies a atteint plus de maturité, que les gens ont simplement une plus grande activité économique assurant un marché local plus important.

Q. Cette prévision est-elle dépendante en grande partie de la promesse du gouvernement fédéral de changer le système de tarif de transport?

R. Cela aiderait certainement. Un grand nombre de prévisions

dépendant en partie du ministère de l'Expansion économique et régionale. Nous croyons que certains des tarifs de fret les plus irréguliers ne peuvent être maintenus plus longtemps.

Nous ne demandons pas de discrimination en notre faveur, mais plutôt qu'on abolisse la discrimination la plus flagrante, afin de promouvoir des industries comme celle des bestiaux.

Q. Quand vous décrivez les facteurs qui sont susceptibles d'augmenter la croissance économique, ceux-ci semblent être principalement des tendances économiques générales. Croyez-vous que vos propres politiques contiennent des initiatives importantes?

R. Evidemment, nos propres politiques sont très importantes, je crois, en ce sens qu'elles seront conçues pour assurer une prospérité générale dans le domaine agricole, laquelle assurera des fermes rentables au plus grand nombre possible de fermiers.

Nous essayons de nous assurer que le développement de nos ressources, en particulier le bois de construction, mais aussi le pétrole et le potassium, se fait de telle sorte que nous suscitons le plus grand volume possible d'activité économique ici.

De là notre décision, très

consciente, d'enlever le bois à la manufacture de pâte et papier pour le donner à l'usine de bois de sciage, et cela nous a obligé à rejeter un projet de manufacture de pâte et papier. Mais, le fait de produire du bois scié crée deux ou trois fois plus d'emplois.

Riche en ressources
Q. Votre problème n'est donc pas de promouvoir la croissance économique, mais de la guider à l'avantage de la population?

R. Exactement. Pour les gens qui l'habitent et pour ceux qui vont l'habiter, la Saskatchewan est très riche en ressources. Nous aurons un volume de production primaire dans les produits agricoles, les produits forestiers, les produits minéraux, qui fera l'envie de presque tout le monde, en se basant sur le nombre de personnes.

Q. Les hommes d'affaires en Saskatchewan ont eu presque 30 ans pour s'adapter aux gouvernements OCF et NPD. Rencontrez-vous encore de l'hostilité dans vos relations avec eux?

R. De la prudence, plutôt que de l'hostilité. Plusieurs d'entre eux croient qu'ils se doivent d'être en mauvais termes avec un gouvernement d'orientation socio-démocratique.

A la régionale Saint-François

La commission scolaire est atteinte d'une maladie grave

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — La dernière réunion de la commission scolaire régionale Saint-François a donné lieu, encore une fois, mercredi soir, à un bien triste spectacle. Elle a une fois de plus, mis à nu, de façon choquante, la grave maladie dont est atteinte le conseil des commissaires. Une maladie qui s'aggrave de rencontre en rencontre et qui est d'autant plus difficile à guérir qu'elle est abondamment entretenue par une multitude de virus aussi vécieux les uns que les autres.

On a beau vouloir être patient, compréhensif, on a beau essayer de se convaincre que ces choses vont changer, que les commissaires vont finalement se ressaisir, à chaque fois c'est la même chose et la maladie devient chaque fois plus pernicieuse.

Car c'est peut-être là le premier virus qu'il faudrait combattre: les assemblées mensuelles. Les commissaires, or le sait, ne se réunissent qu'une fois par mois à la régionale (la locale aussi) avec le résultat que les réunions sont longues, longues et exténuantes à la fin.

Encore, si on commençait à l'heure juste. Mais non. Les assemblées commencent avec un retard moyen de 20 à 30 minutes; elles sont interrompues d'environ une demi-heure en cours de route et se terminent normalement aux alentours d'une heure du matin.

Rares sont les fois où le climat se détériore vraiment avant la période de

repos; il y a bien des flèches empoisonnées qui sont décochées ici et là, des traits de noire ironie qui ne sauraient en tromper l'observateur, mais les belligérants encaissent normalement ces premiers coups sans broncher en se promettant bien, toutefois, de remettre la monnaie de la pièce à la prochaine occasion, avec du change en trop si possible.

De sorte qu'au fil des heures, les nuages s'obscurcissent, le climat s'alourdit, les nerfs se raidissent... jusqu'à ce que l'orage éclate. Là, ça fait mal au cœur à voir et surtout à entendre. On assiste à un déferlement de paroles injouées, chargées d'une violence verbale effrayante et accompagnées de coups de tonnerre qui font frémir.

Heureusement, comme le soulignait quelqu'un l'autre jour, qu'il n'y a pas de monde dans l'assistance pour assister à ces... délibérations. L'honnête travailleur qui se présenterait à une de ces assemblées, question de venir voir en passant comment les élus du peuple administrent ce puissant budget de \$11 millions, serait frappé d'un choc terrible.

Il se dirait sûrement qu'il s'est trompé d'endroit et qu'il assiste, non pas à une réunion de commissaires, mais à la réunion annuelle d'une bande quelconque, à laquelle participent une vingtaine des 28 chefs élus, et qui entretiennent les uns envers les autres une animosité ouverte basée sur une multitude de motifs qui vont du conflit d'intérêt au conflit de personnalité. La chose ne peut plus

durer ainsi: la gestion des affaires scolaires en souffre depuis trop long; non seulement l'action des commissaires s'en trouve-t-elle paralysée mais le travail des fonctionnaires ne peut se faire dans des conditions normales lorsqu'un tel climat prévaut à la tête. Il faudra donc faire quelque chose.

Quoi? Voilà toute la question. Un confrère suggérait récemment de tenir deux assemblées par mois au lieu d'une. Cette solution mérite certes d'être envisagée; elle permettrait d'abord aux commissaires de se rencontrer plus souvent et partant, peut-être de se mieux comprendre. Et aussi de discuter avec une meilleure sérénité, dans des conditions de fatigue moins excessive.

Mais il faudrait beaucoup plus. Avant que le gigantesque bateau du conseil des 28 ne sombre complètement, il faut songer tout de suite à d'autres mesures. Il ne s'agit pas d'essayer de trouver à qui la faute; on sait qu'elle revient d'abord au ministère de l'Éducation qui a créé ces super-commissions scolaires. Vingt-huit commissaires autour d'une table, ça ne peut mener à une discussion positive et ordonnée.

Bien sûr que parmi les 28, certains ne jouent pas le rôle qu'ils devraient normalement jouer, que d'autres dépassent largement ce qui leur est assigné. Mais il n'y a pas qu'eux; il y a tous les autres qui assistent à ce bien triste spectacle sans dire un mot et qui ne font rien, strictement, pour essayer d'améliorer les choses. Voir: La commission page 35



par Jean-Jacques Larivière, Ph.D.

Psychothérapeute
ancien professeur de l'Université de Montréal

Comment reconnaître la névrose chez l'adulte

Kathleen est une jeune femme de 20 ans. La raison qu'il amène en consultation, c'est qu'elle "s'épuise à nettoyer". Elle passe des heures à faire briller le mobilier du salon. Lorsque son enfant l'appelle, elle se sent frustrée de devoir quitter momentanément son occupation. Aussitôt qu'elle le peut, elle reprend cette tâche qui requiert le meilleur de son temps. Elle sent bien que d'autres travaux dans son foyer auraient besoin de son temps mais "c'est plus fort que moi, dit-elle, je me sens poussée par une force intérieure à toujours reprendre cette activité; je sens que c'est ridicule mais lorsque j'essaie de lutter contre cette impulsion intérieure, je deviens vivement anxieuse et la seule façon de me libérer de cette angoisse, c'est de recommencer à froter".

Cette tendance de Kathleen à toujours répéter le même acte n'est pas une maladie, mais c'est l'indice (le symptôme) d'un trouble psychologique chez elle. En présence d'un tel comportement, il convient de bien distinguer le symptôme d'une maladie et la cause de cette maladie. Dans le cas présent, ce trouble s'appelle une obsession et nous aurons l'occasion plus tard de l'étudier de façon détaillée. Nous nous contenterons pour le moment de bien montrer la différence qui existe entre le symptôme et la cause d'une névrose.

Les symptômes de la névrose

Ce qui apparaît chez le névrosé, ce n'est donc pas la névrose elle-même, mais les symptômes

qui permettent d'en établir l'existence. Le symptôme est un terme général pour indiquer tout ce qui peut manifester une maladie physique ou psychique. Prenons par exemple l'enfant qui a des tics nerveux. Ceux-ci ne sont pas une maladie mais ils rendent manifeste l'existence d'un trouble psychologique. Il en va de même pour celui qui sent un besoin inconscient de se punir ou de se faire souffrir.

Aujourd'hui, un grand nombre de symptômes précis sont connus, mais ils sont parfois imbriqués de façon très complexe à l'intérieur de la névrose. Nous aurons l'occasion de parler des symptômes plus particuliers aux différentes espèces de névroses. Pour le moment, contentons-nous d'indiquer quelques signes plus généraux qui se rencontrent dans presque toutes les situations névrotiques.

Rappelons ce que nous avons déjà signalé: les troubles d'ordre affectif se retrouvent communément dans les névroses. Autre facteur général: le manque d'adaptation heureuse à la réalité interne ou ambiante du sujet. Très souvent également, on retrouve un symptôme d'anxiété, c'est-à-dire un sentiment d'impuissance devant la menace d'un danger inévitable. Parfois, cette anxiété devient de l'angoisse si elle se traduit par des changements d'ordre physiologique: troubles musculaires, respiratoires, cardiaques, etc. Signalons comme phénomène qui se retrouve également de façon habituelle dans les névroses, le recours à des mécanismes de défense, c'est-à-dire à certains procédés psychologi-

ques auxquels le névrosé fait appel pour diminuer l'anxiété ou l'angoisse dues à ses conflits intérieurs. Ces procédés sont utilisés même par des sujets tout à fait normaux. Ainsi par exemple, lorsque l'étudiant se moque du "savant professeur qui est le seul capable de comprendre son brillant exposé", il utilise un moyen pour dédramatiser la situation et faire baisser son agressivité.

De même certains mécanismes permettent de réduire la tension intérieure due aux pulsions profondes telles que la sexualité et l'agressivité et à résoudre ainsi le conflit. L'adolescent agressif par exemple, trouve dans la pratique des sports violents, un exutoire heureux à ses tendances agressives.

Egalement, certains trouvent une "sublimation" de leurs tendances sexuelles en s'adonnant à des activités très appréciées socialement, comme le soin des malades ou l'éducation des enfants. La sublimation est en effet, un mécanisme de défense inconscient qui permet à des instincts jugés inacceptables par la conscience de l'individu de s'exprimer de façon détournée et en même temps approuvée à la fois par la personne et par la société. Ainsi par exemple, la chirurgie peut être une sublimation de la tendance sadique, la mortification une sublimation de la tendance masochiste, les activités artistiques une sublimation de la tendance homosexuelle, la boxe une sublimation de la tendance agressive, etc.

Par ailleurs, il existe aussi d'autres mécanismes de défense qui contribuent à diminuer l'angoisse névrotique mais sans pour autant résoudre le problème de fond qui est à l'origine de la névrose. Le plus connu de ces mécanismes est sans doute le refoulement.

Le refoulement consiste à rejeter dans l'inconscient des idées ou des tendances jugées mauvaises par l'individu. Le plus souvent, ces idées ou ces tendances refoulées ne peuvent plus être rappelées par un simple effort de la volonté mais elles se manifestent de nouveau sous la forme déguisée d'un symptôme névrotique. Éclairons le tout par un exemple concret. Supposons une personne qui a éprouvé un vif sentiment de culpabilité à la suite de conduites agressives à l'endroit de sa mère. Ce sentiment refoulé est devenu inconscient mais il pourra de nouveau faire sentir sa présence longtemps plus tard sous le déguisement d'une tendance à se faire souffrir (masochisme).

Parmi d'autres symptômes communs à beaucoup de névroses, il faudrait encore mentionner le fait de "ne pas être à l'aise dans sa peau", des troubles d'insomnie, des difficultés d'ordre sexuel, une humeur parfois belliqueuse, parfois dépressive, le mal de tête, etc.

Les causes de la névrose

Nous avons dit que les symptômes sont des signes extérieurs qui permettent de déceler l'existence de la névrose. Il ne faut donc pas les confondre avec les causes. Parmi celles-ci, quelques-unes doivent être signalées en particulier. Il est certain que la névrose se développe plus facilement sur un terrain prédisposé. Cette prédisposition peut consister dans certains cas, en des facteurs héréditaires: mentionnons en particulier, l'alcoolisme et la consanguinité.

Beaucoup plus fréquemment toutefois, ce sont les ascendants psychiques qui prédisposent à la névrose. À ce sujet, l'influence du milieu familial durant les premières années de l'enfant est souvent d'une importance capitale pour la vie adulte. Lorsque le jeune enfant doit évoluer dans un milieu qui favorise une grande excitabilité nerveuse ou encore une grande amotivité, il devient un sujet particulièrement prédisposé à

l'éclatement des futurs troubles névrotiques. Également, lorsque les parents sont eux-mêmes victimes de névrose, les enfants doivent être bien forts pour ne pas en subir les suites fâcheuses.

Certains événements traumatisants ou ressentis comme tels peuvent également être la cause immédiate qui déclenche la névrose. Mentionnons en particulier: un échec scolaire, une déception sentimentale, un surmenage physique, un choc émotionnel, un revers professionnel. Parfois aussi, la cause de la névrose se retrouve dans l'existence de certains conflits internes du sujet. Parmi ces conflits, on retrouve les tendances opposées d'amour et de haine à l'endroit des parents, l'impossibilité de concilier des tendances infantiles et adultes, ou encore individuelles et sociales. Il faut signaler également, à cause de sa grande fréquence, le compromis difficile entre les satisfactions sexuelles et leur sublimation.

Je remercie tous ceux
qui m'ont accordé
leur confiance
lors de l'élection du
29 octobre dernier
Je continue donc à
travailler pour toute la population
du comté de Champlain,
sans exception,
et pour le bien être
de tous les citoyens de
la Mauricie.



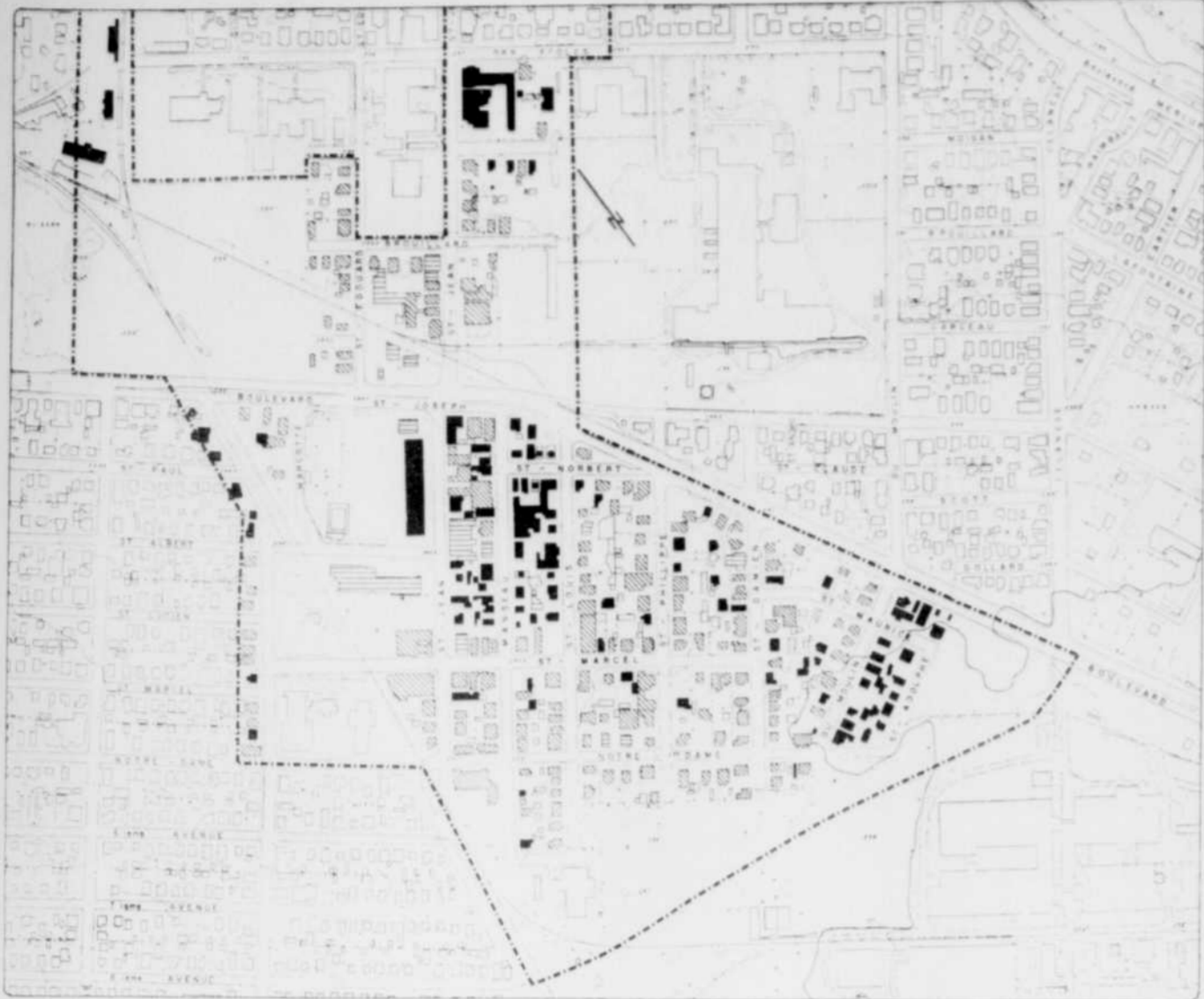
NORMAND TOUPIN
MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC
ET DÉPUTÉ DE CHAMPLAIN

LE MOTEUR ROTATIF MAZDA

Vous avez toujours conduit une voiture avec moteur à pistons...

Mais aujourd'hui, on vous laisse le choix.

GERVAIS & TOUPIN
"La maison du service"
3035, Boul. Royal Trois-Rivières
375-4711 - 375-4712
PIÈCES - SERVICE



Le secteur Saint-Joseph, d'une superficie de 107,5 acres, est délimité par les rues Saint-Damase, Saint-Jean, Saint-François, par les usines Dominion Textile et Celanese

se dans un sens, et par les rues Lindsay, des Ecoles, Brouillard, Notre-Dame et boulevard Saint-Joseph dans l'autre sens.



Le secteur Hériot, d'une superficie de 22,5 acres, est délimité principalement par les rues Saint-Georges, du Pont, Girouard et par la voie ferrée du CN dans un sens

et par les rues Brock et Hériot et par le parc Woodyatt dans l'autre sens.

Le programme de rénovation urbaine à Drummondville

Deux parcs de stationnement devront être aménagés

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Face aux déficiences relevées, le programme de rénovation urbaine de la ville de Drummondville a été basé sur un certain nombre

d'objectifs à rencontrer. Parmi ceux-ci soulignons l'aménagement d'un stationnement de 210 places à l'arrière des magasins de la rue Hériot et d'un autre stationnement de 63 places entre les rues Saint-Louis et Man-

seau, dans le secteur Saint-Joseph. On doit aussi réaliser une collectrice est-ouest dans le prolongement de la 5e Avenue et de la rue Celanese afin de relier les différentes aires résidentielles entre elles.

L'habitation se révèle un élément très important du programme; la revalorisation de cette fonction, par la restauration et la conservation des bâtiments économiquement récupérables est envisagée. L'élimination des structures vétustes permettra d'en relever le niveau général.

En plus d'importants travaux au niveau des services d'utilité publique, on prévoit l'aménagement d'un parc récréatif pour les enfants de 3 à 11 ans dans le but de venir combler les besoins du secteur Saint-Joseph en cette matière. L'emplacement retenu se localise au sud du secteur et il réunit tous les avantages quant à sa proximité de la clientèle et quant aux coûts d'acquisition et d'aménagement. C'est le seul endroit qui ne nécessiterait pas de démolition massive de bâtiments résidentiels.

Le programme de rénovation urbaine prévoit l'acquisition de 69 propriétés et l'indemnisation de neuf commerces. Actuellement, 35 acquisitions ou indemnisations commerciales ont été effectuées de gré à gré, 21 sont déposées en expropriation, deux sont en négociation et une indemnisation commerciale reste à venir (expertise non complétée).

Le nombre total de familles à être déplacées par le programme est d'environ 175. Cent trois familles ont été déplacées jusqu'à maintenant et 45 d'entre elles sont relogées dans les logements municipaux du projet Habitat '72 et du projet Brouillard. La construction de 37 nouveaux logements municipaux

sur l'îlot Saint-Louis-Manseau servira à reloger 28 familles sur 44 familles déplacées de l'îlot Du Moulin-Saint-Adolphe et 8 familles déplacées par l'opération curetage. Il est à prévoir dans une phase subséquente, la construction de 35 autres logements municipaux.

Le programme prévoit aussi la démolition de 62 bâtiments. Trente-quatre d'entre eux sont actuellement démolis par contrat et 25 autres le seront au fur et à mesure de leur libération. Il reste la démolition de trois bâtiments à accorder par contrat.

La relocalisation de cinq bâtiments mentionnée au programme a été effectuée. Etant donné qu'il n'est pas rentable pour la municipalité de relocaliser elle-même les maisons en bon état, celles-ci sont revendues par soumissions publiques. L'acquéreur déménage l'immeuble et le relocalise sur un terrain de son choix.

Restauration

En ce qui a trait au programme de restauration, soulignons que sur 290 bâtiments susceptibles d'être restaurés, 64 ont fait l'objet d'une restauration jusqu'à maintenant. Les travaux subventionnables s'élevaient à \$221.650,12, ce qui représente une moyenne de \$3.463,29 par bâtiment. De plus, 22 autres propriétaires ont rempli une demande de subvention et sont à exécuter leurs travaux.

Rappelons que c'est dans ce domaine de la restauration de bâtiments déjà construits et nécessitant des réparations d'urgence que se situera probablement la prochaine action globale de la municipalité, après avril 1975.

Noël 1873 dans la ville de Sorel

SOREL (LB) — Le conseil municipal de la ville de Sorel a accepté les suggestions de l'Association du Centre des affaires, relativement à quelques activités touchant sa promotion des fêtes, sous le thème "Noël 1873", promotion qui doit se poursuivre du 1er au 24 décembre.

Ainsi la ville commença dès lundi l'installation des décorations lumineuses des fêtes dans les rues du centre ville et dans le Carré Royal, afin de créer plus tôt que d'habitude une atmosphère des fêtes et une ambiance de circonstance dans le secteur des Affaires de la ville de Sorel.

Dans sa lettre à l'hôtel de ville, l'Association du centre des affaires mentionne que le conseil municipal, chaque année à la période des fêtes, s'ingénie à créer par une décoration appropriée, une ambiance de circonstance dans le secteur des affaires. Les marchands demandent au maire et au conseil municipal de répéter cette initiative et de procéder à l'installation de ces décorations à compter du 15 novembre. Les membres du conseil ont non seulement accepté cette suggestion mais aussi ont décidé de devancer la date du 15 en commençant les travaux d'installation, dès lundi, le 12 novembre.

Par ailleurs, le conseil municipal a accédé à une autre demande de l'Association, en lui accordant l'autorisation de se servir du kiosque du Carré Royal pour y aménager le poste permanent du Père Noël pour toute la période des fêtes.

M. Richard Paul

L'Association du centre des affaires de Sorel vient d'engager M. Richard Paul, comme directeur exécutif, chargé de la mise en oeuvre de la promotion des fêtes. M. Paul, qui était à l'emploi du Courrier-Riviera, un hebdomadaire sorelois, remplace M. Jean-Claude Larivière qui a abandonné son poste, parce qu'il ne pouvait, faute de temps, consacrer à cette promotion tous les efforts nécessaires à sa bonne marche.

A compter de la semaine prochaine, M. Richard Paul rencontrera les marchands et hommes d'affaires du centre ville de Sorel, pour leur expliquer les détails de la promotion de Noël, qui débutera le premier décembre pour se poursuivre jusqu'au 24 décembre.

Deux réélections à St-Christophe



Le maire sortant de Saint-Christophe d'Arthabaska, M. Hervé Fortier, de même que le conseiller sortant, Robert Laroche, ont tous deux été réélus lors de l'élection qui s'est déroulée au début de la semaine. Sur la photo, ce sont de gauche à droite, M. Arthur Côté, conseiller municipal et organisateur, M. Robert

Laroche, conseiller réélu, M. Hervé Fortier, maire réélu et M. Paul-Henri Brochu, conseiller municipal et organisateur. Le maire Fortier a été réélu pour un troisième mandat avec une majorité de 135 voix et le conseiller Laroche avec une majorité de 164. (Photo LeR)

Dans le secteur Hériot, un problème aigu de circulation

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — La conception du programme de rénovation urbaine dans les secteurs Hériot et Saint-Joseph a été inspirée dans le but de suppléer aux importantes déficiences relevées lors de l'étude préliminaire sur les caractéristiques générales de la ville en 1966.

Dans le secteur Hériot, la déficience majeure se rattache directement à un problème aigu de circulation. Le trafic venant du nord de la rivière Saint-François était acheminé par un seul pont d'une chaussée de 18 pieds qui déversait quotidiennement plus de 10.000 véhicules dans ce secteur, créant ainsi un congestionnement important de circulation automobile.

Ce congestionnement est au surplus accentué par une utilisation à double sens de la rue Hériot et par un stationnement permis en bordure. Cette rue servait également de voie de desserte pour l'approvisionnement des commerces en marchandises et clientèle. Elle recevait de plus une circulation de transit, c'est-à-dire qui n'a ni origine ni destination dans la ville (13,7 pour cent).

Il est évident, selon le coordonnateur du programme de la rénovation urbaine, M. Denis Luneau, que l'équilibre circulation-stationnement était inexistant, ce qui, par le passé, a motivé les autorités à créer à plusieurs endroits des espaces de stationnement ainsi qu'à permettre le stationnement sur rue au détriment de la capacité pratique des rues.

Dans le secteur Saint-Joseph, plusieurs déficiences majeures ont aussi été décelées. D'abord, au niveau de la circulation, l'absence d'une bonne hiérarchisa-

tion dans le réseau actuel et particulièrement au niveau des collectrices a été remarquée. Ainsi la rue Saint-Jean est la seule collectrice nord-sud desservant ce secteur.

Avec l'augmentation de la population dans ce secteur et les secteurs avoisinants, sa capacité ne peut suffire à la tâche, créant ainsi une congestion importante de circulation automobile. Le coeur commercial assez important souffre d'un manque de stationnement. Le stationnement sur rue comble une partie de ce besoin au détriment d'un flot de circulation ralenti.

Ce quartier, à caractère résidentiel est constitué de bâtiments à ossature de bois dont la qualité de construction laisse à désirer. En effet, 32 pour cent des bâtiments ont besoin de restaurations majeures alors que 16 pour cent sont considérés comme économiquement irrécupérables.

De plus, la profondeur des bâtiments et la présence de nombreux appartements entraînent, dans plusieurs îlots, une carence d'espaces libres pour la récréation des enfants et pour les besoins de stationnement privé.

Au niveau des équipements communautaires, les foyers pour personnes âgées constituent une carence au niveau de la zone centre-ville. Sur le plan des équipements récréatifs, l'absence de terrains de jeux pour les tout-petits (3 à 11 ans) constitue un autre problème grave pour la zone à densité trop forte (60 personnes à l'acre) par rapport au terrain libre.

Enfin, en ce qui a trait aux utilités publiques, il faut constater que les pavages-trottoirs accusent un manque d'égouttement ainsi qu'un état déplorable

à plusieurs endroits. L'égout est très vétuste et son diamètre est généralement trop petit, considérant qu'il est combiné et qu'il doit subir des retoulements à intervalles réguliers.

Voilà, en résumé, les principales déficiences qu'on s'attache actuellement à corriger, dans le cadre du programme de rénovation urbaine.

A Victoriaville

Entente avec les employés de magasins

VICTORIANVILLE (RL) — Un représentant syndical de la CSD, M. Albert Leduc, nous fait savoir qu'après plusieurs séances de négociations, le syndicat des employés de magasins de Victoriaville s'est vu dans l'obligation de demander la conciliation. Le ministre du Travail a ainsi délégué le conciliateur Pierre Valois.

Après quelques séances, l'employeur a fait des offres que les employés ont refusées lors d'une réunion tenue le 5 novembre. A cette même assemblée, le comité de négociation, qui se composait de MM. Réal Nolet, Viateur Sévigny, Gilles Goulet, Gratien Saint-Louis, Donald Auger et Albert Leduc, négociateur, a été chargé de rencontrer l'employeur dont M. Michel Auger est le porte-parole.

Heureusement, les deux parties en sont venues à

une entente, ne solution a été trouvée et la majorité des membres ont accepté les dernières offres.

Une convention de deux ans a été acceptée en principe avec comme avantages principaux: une augmentation générale de \$0.70 l'heure avec réduction des heures de travail pour la durée du contrat. Il y a eu amélioration du plan d'assurance-maladie de même que des congés sociaux.

En plus de l'augmentation générale, les camionneurs locaux ont obtenu une augmentation supplémentaire et une autre pour l'allocation du prix des repas.

Les syndiqués touchés par ce nouveau contrat de travail sont ceux faisant partie du syndicat des employés de magasins de Victoriaville et les compagnies Sodisco, Jamico, Auger et Fils et Quincailleur Létourneau.

La Chambre de commerce de Nicolet donnera des cours sur la vente au détail

NICOLET (AP) — La Chambre de commerce de Nicolet, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, donnera des cours sur la vente au détail, qui débuteront samedi et dimanche, les 1er et 2 décembre.

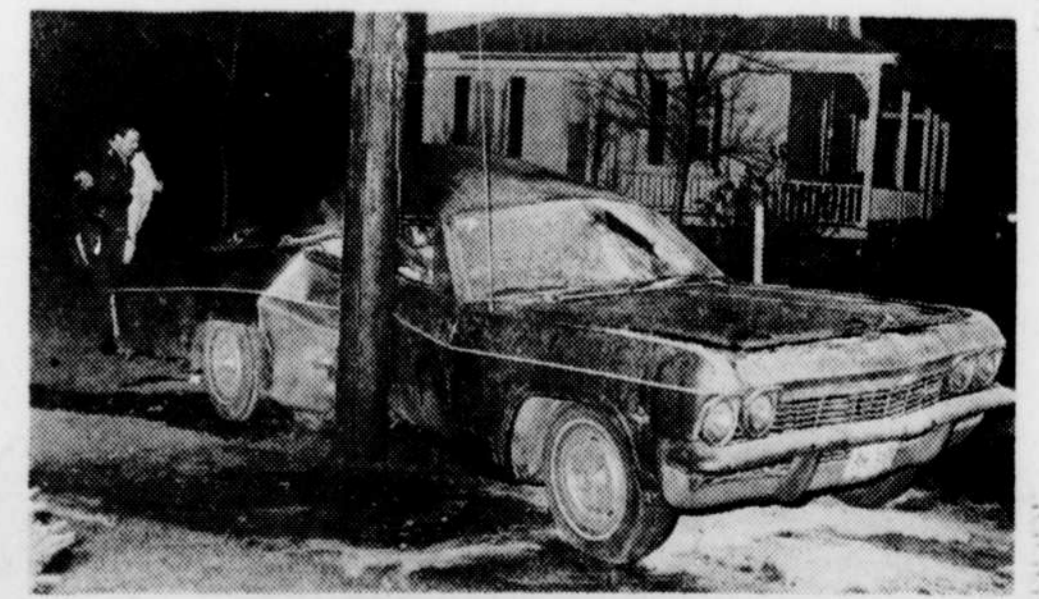
Ces cours s'adressent aux propriétaires de commerces de détail et de gros, aux entreprises de services, aux entreprises de transformation, aux membres de professions libérales et à tous ceux qui participent aux décisions d'une entreprise. Le programme s'échelonne sur dix semaines, à raison de trois heures par semaine.

Le président de la Chambre de commerce, M. Jean-Claude Langevin estime qu'il est essentiel pour les hommes d'affaires de parfaire leurs connaissances sur les techniques de vente, afin d'accroître le développement économique de la région. M. Langevin estime que le secteur commercial est un instrument clé de la croissance économique de Nicolet et il est primordial que chacun travaille à consolider ses bases.

Les cours porteront sur les systèmes de vente, en cherchant à analyser les besoins et les désirs du client, l'importance de la présentation et les facteurs de réussite dans la vente.

Les cours seront donnés à l'hôtel Chambertin de Nicolet et les frais d'inscription sont fixés à \$45. Les intéressés sont priés de s'adresser au président de la Chambre de commerce, M. Jean-Claude Langevin.

Une auto prend feu après un accident



Un jeune homme de 21 ans, M. Jean-Marc Gosselin, de Kingsey Falls, a été sérieusement blessé vers 4 h 45, vendredi matin, dans cette municipalité, lorsque la Chevrolet 1965 qu'il conduisait est allée percuter violemment contre un poteau. Le blessé, qui a été conduit à l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska, a jus-

te eu le temps de sortir de son automobile avant que celle-ci ne prenne en feu. Ce sont finalement les pompiers de cette municipalité, située à près de 40 miles de Drummondville, qui ont éteint le foyer d'incendie. Les agents de la SQ de Drummondville se sont rendus sur les lieux. (Photo Bo-Soleil)

centre mauricie

SHAWINIGAN • GRAND' MÈRE • SHAWINIGAN-SUD

La patinoire recouverte

Le conseil adoptera le règlement d'emprunt de \$141,500 lundi soir

SHAWINIGAN-SUD (GT) — Le conseil municipal adoptera lundi soir le règlement d'emprunt de \$141,500 concernant la patinoire recouverte et fixera au lundi suivant à l'hôtel de ville, l'assemblée des électeurs qui auront à approuver ou à rejeter ledit règlement.

L'adoption de ce règlement d'emprunt a été rendue possible suite à l'an-

nonce par le ministre Paul Phaneuf de l'octroi d'une subvention de \$100,000 via le Haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Cette subvention sera versée par le gouvernement du Québec en tranches de \$20,000 sur une période de cinq ans.

Une nécessité

La patinoire recouverte à Shawinigan-Sud était devenue une nécessité. Un

effort extraordinaire de la municipalité et de la population a permis de recueillir dans un premier temps plus de \$100,000 mais ce n'était pas suffisant pour permettre l'installation d'une glace artificielle. La subvention annoncée récemment par le ministre Phaneuf devrait mettre un terme à tous les cauchemars et permettra d'allonger de beaucoup la saison de patinage 1974-75.

Rétrospective du travail fait par le comité de la Promenade

SHAWINIGAN (GT) — Lors de la récente réunion de l'Association des marchands du centre-ville de Shawinigan, le vice-président du comité de la Promenade, M. Gérard Lavergne, a fait une rétrospective du travail accompli par le comité depuis l'assemblée générale qui avait eu lieu le 27 juin.

"Au tout début, vos administrateurs ont concentré leurs efforts sur des travaux d'animation et de publicité. L'important était de convaincre tous les

marchands du centre-ville d'un besoin de rénovation et de les impliquer financièrement en obtenant leur contribution de \$100" a rappelé M. Lavergne qui ensuite souligna qu'un pavillon d'information fut érigé lors de l'exposition commerciale et industrielle à l'aréna de Shawinigan, qu'un mois durant, M. Réjean Monfette de la caisse d'épargne économique rencontra tous les marchands du centre-ville qui voulurent bien l'accueillir, afin de leur expliquer le

projet en détail, qu'au mois d'août, M. Louis-Gaëtan Fortin, directeur de la commission d'expansion économique d'Alma fut invité comme conférencier à Shawinigan et expliqua ce que les gens d'Alma ont fait pour rénover leur centre-ville. Parallèlement à ces activités, on sait que le comité de la promenade a entrepris des discussions avec le conseil municipal. Actuellement, la firme Pluram poursuit une étude économique sur le centre-ville de Shawinigan.



Journée pédagogique...

Près de 1,000 personnes ont participé à la journée pédagogique de la Régionale de la Mauricie, organisée par le service de l'Enseignement, sous la direction de M. Roger Bourassa, à l'avant-plan. Enseignants, directions d'écoles, personnel de cadre et différentes personnes ressources pour animer les 65 ateliers formaient l'imposant groupe qui a envahi,

c'est le cas de le dire, la polyvalente des Chutes hier. Entre les ateliers, les participants pouvaient visiter 22 kiosques de commerçants fournisseurs d'équipements scolaires: volumes, appareils audio-visuels, équipements pour l'enseignement professionnel, etc. (Photo Normand Rheault)

Formation du comité d'école

GRAND' MÈRE (CP) — Le comité d'école Saint-Louis de Gonzague et Saint-Paul a été formé récemment et se compose de M. Fernand Boulanger, principal, M. Jean-Guy Hallé, professeur, Mme Aline Buisson, présidente, M. Richard Langlois, vice-président, M.

Raymond Croteau, secrétaire. Les autres services ont été attribués à Mmes Gisèle Goyette, Cécile Allard, Rita Champagne, Lise Normand, Edith Villemure, Micheline Magnan, Lisette Deveault et M. Pierre Faucher.

Les rencontres du comité se feront à l'école Saint-Louis-de-Gonzague tous les premiers mercredis de chaque mois. Le comité a pour but de faire le lien entre les parents et l'école par conséquent: d'informer et de suggérer.

Lors de la deuxième rencontre du comité d'école, M. Paul-André Potvin, éducateur physique à l'élémentaire, a parlé aux parents de son rôle. Celui-ci expliquait que non seulement il favorisait le développement physique de l'enfant mais qu'il avait une dimension importante au niveau intellectuel. Et ce, en lui apprenant à se maîtriser et à devenir un être équilibré dans son milieu. M. Potvin émettait le vœu de voir les parents se sensibiliser à cette éducation et d'obtenir leur collaboration, ce à quoi le comité s'est montré très intéressé.

ENCORE PLUS BELLE

un traitement de réhydratation retardé et garde votre peau jeune

la **BOUTIQUE DE BEAUTE**

599, 5e Rue Shawinigan 537 6400

BUREAU: 536-4027 RÉSIDENCE: 536-4860

Dr Chs-A. BOUTET

OPTOMÉTRISTE

SPECIALISTE DE LA VUE —
— VERRES DE CONTACT —

649, 5e RUE SHAWINIGAN

Hausse de taxes possible?

Trop d'impondérables pour affirmer quoi que ce soit — Albert Landry

SHAWINIGAN-SUD (GT) — Invité à commenter la possibilité d'une hausse de la taxe foncière à Shawinigan-Sud pour l'année 1974, le maire J. Albert Landry a déclaré qu'actuellement il y a trop d'impondérables concernant les revenus et les dépenses du prochain budget pour affirmer catégoriquement qu'il y aura ou non augmentation de la taxe foncière générale, présentement établie à \$2.50 du cent dollars d'évaluation.

Le premier magistrat de Shawinigan-Sud a souligné que dès que les états financiers de la municipalité au 31 octobre seront disponibles, on aura sûrement une meilleure indication de la tendance du budget et des répercussions qu'elle aura sur la facture que devra acquitter le contribuable.

Comme les fonctionnaires qui l'entourent à l'hôtel de ville et ses collègues du conseil, M. Landry consacra plusieurs heures à l'étude du budget. "Nous ferons de notre mieux pour maintenir l'équilibre de l'administration générale au meilleur coût possible. Tout sera mis en oeuvre pour éviter une hausse du taux de la taxe".

Le maire de Shawinigan-Sud estime que cette ville ne fait pas exception et que ses sources de revenus sont de plus en plus limitées face à l'inflation galopante. Les doléances des municipalités sont acheminées globalement au gouvernement supérieur par l'intermédiaire de l'Union des municipalités, mais là encore, les solutions miracles n'existent pas.

De nouvelles affiches pour l'hiver

SHAWINIGAN (JSO) — La voirie municipale s'active depuis peu à remplacer les anciennes affiches d'avertissement par des neuves qui prévient que le stationnement d'hiver sera en vigueur du 15 novembre au 31 mars de l'année suivante. Auparavant, il fallait accoler aux anciennes affiches ce rappel au stationnement d'hiver ce qui n'était pas sans provoquer certains embêtements.

Ce remplacement s'effectue toutefois aux seuls endroits où le stationnement sera entièrement prohibé de nuit durant la période précitée.

L'avenue Broadway, le boulevard Saint-Maurice, la rue Saint-Paul et quelques autres artères peu fréquentées où le stationnement est permis de nuit l'hiver sont exclus de cette mesure.

A ce sujet, le service de la police rappelle aux automobilistes qu'ils devront surveiller la date du 15 novembre, jour d'entrée en vigueur du stationnement d'hiver.



Un employé de la voirie municipale ajuste une des nouvelles affiches qui feront désormais loi dans la plupart des rues de la ville. (Photo Rheault)



Nouveaux directeurs

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a présidé cette semaine à l'assermentation annuelle des nouveaux directeurs de l'UCM. On reconnaît ici MM. Joseph Leclerc, 2e vice-président, Roger Ouellette, 3e vice-président, Richard Lemay, président, Dominique Grenier, maire, et Normand Lafrenière, 1er vice-président. Le président de l'UCM, M. Lemay, a profité de l'occasion pour mentionner que l'Union commerciale mauricienne étudie présentement la possibilité de former un comité consultatif des corps intermédiaires sur une base permanente, structurée, afin de constituer une force de pression prête à agir quand le besoin s'en fait sentir. Cette idée n'a pas manqué de réjouir le maire de la cité. (Photo Normand Rheault)

DÉRY EXPRESS

2443 rue Coutu Shawinigan

539-3103

LOCAL et LONGUE DISTANCE
ENTREPOSAGE - EMBALLAGE

Gilles Gauthier, prés. Res: 539-4215
Jean Gauthier, Gérant Res: 539-4026

le monde scolaire

par Carole PRONOVOST

Commission scolaire de Grand'Mère

Le comité exécutif de la commission scolaire de Grand'Mère a signé une entente, renouvelable annuellement, pour regrouper ses 38 élèves de langue anglaise à l'école St-Patrick (anciennement Saint-Albert) de Shawinigan-Sud. L'entente a été conclue avec la commission scolaire Val-Mauricie.

Le comité exécutif a adopté une résolution demandant l'autorisation de contracter un emprunt temporaire afin de poursuivre son opération courante, bien que les comptes de taxes pour 1972-73 et 1973-74 imposés à la Cie Consolidated Bathurst n'ont pas été acquittés, puisque la compagnie conteste ces comptes et qu'aucune décision juridique n'a encore été rendue. En attendant, la commission scolaire de Grand'Mère doit supporter le financement d'une somme de \$550,966.49 prévue dans ses revenus d'opérations courantes. L'autorisation de contracter un emprunt temporaire pour cette somme rendrait admissibles, jusqu'à une certaine limite, les intérêts encourus jusqu'à ce que le Service juridique du ministère de l'Éducation se prononce sur le règlement en litige.

M. Richard Langlois, directeur du Service des finances, a déposé un document fixant les coûts de location d'écoles et de locaux à la commission scolaire régionale pour 1973-74. La CSRM occupe en entier l'école Lionel-Groulx. Il lui en coûtera \$107,215, soit \$54,615 pour la location proprement dite des locaux et \$52,600 correspondant au Service de la dette. Pour l'école Saint-Jean-Baptiste, la régionale n'aura à déboursier aucun montant pour le service de la dette, mais seulement une somme de \$28,913.94 pour la location de 18 locaux. Enfin, la régionale devra payer \$18,767.62 pour la location de 8 locaux à l'école Saint-Louis-de-Gonzague, comprenant \$5,916 au service de la dette et \$12,850.64 pour les locaux. La commission scolaire de Grand'Mère retirera donc un revenu de \$154,896.78 de la location des locaux à la CSRM.

Mardi le 13 novembre se tiendra une session publique du conseil scolaire à Sainte-Flore.



Marcel Bérard
Député St-Maurice
à l'Assemblée nationale

Je remercie mes électeurs de la confiance qu'ils m'ont accordée. Je peux les assurer de ma disponibilité et de mon entière collaboration. Je déploierai toutes mes énergies à répondre le plus efficacement possible aux besoins du Comté de Saint-Maurice

Marcel Bérard

entre/voisins

● **VICTORIAVILLE** — Du 11 au 15 novembre, le père Georges-Etienne Gervais, montfortain, prêchera une retraite paroissiale à l'église Saints-Martyrs-Canadiens de Victoriaville. Cette retraite débutera dimanche le 11 novembre aux heures des messes dominicales puis elle se poursuivra les jours suivants jusqu'à jeudi, à 15 heures et 19 h 30. Le soir, la prédication reprend le sujet de l'après-midi. Les thèmes de cette retraite toucheront la vie de foi et d'espérance dans la vie conjugale, familiale, fraternelle et sociale. L'invitation à cette retraite est faite à toute la population de Victoriaville.

● **VICTORIAVILLE** — Le club Ayrshire, section des Bois-Francis, tenait hier soir sa soirée sociale annuelle à la salle Victoria de la plage Hamel, à Victoriaville.

● **VICTORIAVILLE** — Le corps des gardes paroissiales Sainte-Victoire de Victoriaville a l'intention d'organiser une ligue de quilles pour cet hiver. Par ailleurs, les gardes paroissiales ont une soirée de danse ce soir, à la salle Windsor de Victoriaville, et l'orchestre en vedette sera celui des Diplomates.

● **VICTORIAVILLE** — Mardi soir le 13 novembre, le club Optimiste de Victoriaville organise un souper en hommage aux dirigeants du baseball mineur. Les jeunes seront invités à ce souper où le conférencier sera nul autre que le populaire Jean-Pierre Roy.

● **VICTORIAVILLE** — Le club Optimiste de Victoriaville tiendra sa semaine d'appréciation de la jeunesse du 2 au 9 décembre et son gala personnalité jeunesse les 8 et 9 décembre. Le 25 novembre, les Optimistes rendront hommage à leur ex-président Jean Lemay.

● **VICTORIAVILLE** — C'est le directeur des loisirs de la ville de Victoriaville, M. René Gauthier, qui prononcera la conférence lors du prochain souper Lions de Victoriaville, mardi le 13 novembre.

● **WARWICK** — A sa dernière rencontre, le conseil municipal de la ville de Warwick a adopté une résolution dans laquelle on demande au poste de télévision CHLT-TV de Sherbrooke de souligner, lors d'une prochaine émission de soirée canadienne, le centenaire de Warwick. Claude Pénin a été choisi pour organiser le groupe qui représentera Warwick à cette émission.

● **WARWICK** — Les édiles municipaux de Warwick ont accepté la démission du conseiller Henri Perreault au siège numéro 6 et M. Jean-Claude Beaugard a été nommé à sa place pour terminer le présent mandat du conseiller démissionnaire.

● **WARWICK** — A la suite d'étude des soumissions reçues, le conseil de ville de Warwick a résolu d'acheter l'huile à chauffage de la compagnie Shell Canada Limited au prix de 0,25 le gallon pour la prochaine année.

● **WARWICK** — Suite à une résolution du conseil en ce sens, c'est la firme Saint-Pierre et Associés de Victoriaville qui procédera à la révision du rôle d'évaluation de la corporation de Warwick, pour fin d'imposition foncière pour 1974.



Mlle Lise Galand



Mlle Sylvie Lecours



Mlle Angèle Desrochers



Mlle Jeannine Béliveau

Cinq candidates au titre de reine du club Alléghanish

VICTORIAVILLE (RL) — La direction du club de motoneigistes Alléghanish des Bois-Francis fait part que le souper canadien de samedi fut un succès complet puisque 300 personnes ont assisté à cette activité pré-saisonnière.

Après le souper, il y eut présentation de l'exécutif qui comprend le président Raymond Béliveau, le vice-président Jean-Paul Blanchet, la trésorière Mme Edith Desrochers et le secrétaire M. Claude Aubin. Cet

exécutif est secondé par 19 directeurs.

2.000 membres

Concernant la nouvelle saison qui débutera bientôt, la direction a fixé un objectif de 2.000 membres.

Un concours de popularité sera lancé et cinq jolies jeunes filles auront pour mission de faire la promotion du club Alléghanish dans la région des Bois-Francis.

Ces candidates seront les agents de diffusion du club et feront connaître les avantages de faire partie de l'organisation. Une des candidates sera élue reine des Alléghanish lors d'une soirée spéciale qui se déroulera le premier décembre 1973.

Les candidates sont Lise Galand de Victoriaville, commanditée par Serto Gagné-Yamaha, Sylvie Lecours, Saint-Norbert, Motorama Sport, Francine Bergeron de Victoriaville, Pépin Sport, Bombardier, Jeannine Béliveau, Victoriaville, Victoriaville Marine-Skiroule, Angèle Desrochers Warwick, Notre-Dame Sport, nambardier.



Mlle Francine Bergeron

Victoriaville-Arthabaska

Les Chambres dirigent leur action vers la promotion touristique

VICTORIAVILLE (RL) — Les présidents des Chambres de commerce de Victoriaville et d'Arthabaska ont déjà souligné, dans un editorial récent, l'importance qu'on doit donner à la promotion touristique dans la région des Bois-Francis.

Déjà des projets ont été amorcés en ce sens, d'abord par la formation d'un comité touristique des deux Chambres et ensuite par un projet d'Initiatives locales, présenté le 13 octobre, pour l'aménagement touristique de la calotte du mont Saint-Michel, aux alentours de la croix lumineuse.

Il est un fait incontestable que le mont Saint-Michel est le site naturel le plus intéressant de la région, comme attrait à exploiter et à défaut de d'autres ressources de la nature, comme rivières ou lacs, on doit tout faire pour valoriser cet actif.

Cet "essor touristique", que les Chambres de commerce veulent développer, rejoint et peut très bien être canalisé avec le développement économique considérable que connais-

sent les deux villes de Victoriaville et Arthabaska.

Le rajeunissement et la rénovation urbaine, la construction et l'amélioration des voies d'accès, la transquébécoise, l'accroissement extraordinaire de nos industries, la venue tant souhaitée d'un centre d'achat majeur, l'établissement d'un dépôt central de containers du CN à Victoriaville, la polyvalente, le pavillon Jean-Béliveau, sont des acquisitions nouvelles qui permettent d'être sur la carte et de devenir possiblement un cinquième centre économique du

Québec. Tous ces facteurs économiques sont autant de points acquis qui aideront au développement de l'industrie touristique des Bois-Francis.

Par conséquent, la Chambre de commerce, tout au cours de l'année, sollicitera le support de toute la population en ce sens, et particulièrement le support de la presse, des groupes socio-économiques, des clubs de service, des clubs sociaux, des commerçants, des industriels et de tous ceux qui sont fiers et ont à coeur le développement de notre belle région.

POLLACK parce que...

LES CHANDELLES

C'est tout l'esprit des Fêtes, et nous l'avons!

Tout ce qu'il y a de chaleureux, de paisible, se retrouve facilement dans l'éclat de la flamme dansante des chandelles. Aussi pour les Fêtes, offrez-en en cadeau et décorez-en votre foyer.

Nous en avons un choix incomparable, de fabrication canadienne ou importée d'Italie, du Danemark, de la Finlande et de la France. Des modèles pour s'adapter à tous les décors, du magnifique centre de table jusqu'au plus fantaisiste.

Visitez notre BOUTIQUE "LES CHANDELLES" et sélectionnez aussi un chandelier de fer forgé pour une ou plusieurs chandelles.

LES CHANDELLES (Rayon 3280)
Deuxième étage

Pollack

CENTRE-VILLE CARRE DES FORGES

Un blessé dans un accident

PLESSISVILLE (RL) — Un citoyen de Plessisville demeure hospitalisé à la suite d'un accident survenu dans la nuit de jeudi à vendredi. L'accident impliquant une seule automobile s'est produit sur la route 5 à Plessisville.

Et le blessé est Gaëtan Bolduc de Plessisville. Un autre occupant du véhicule a lui aussi été conduit à l'hôpital mais a pu regagner son domicile après les premiers soins.

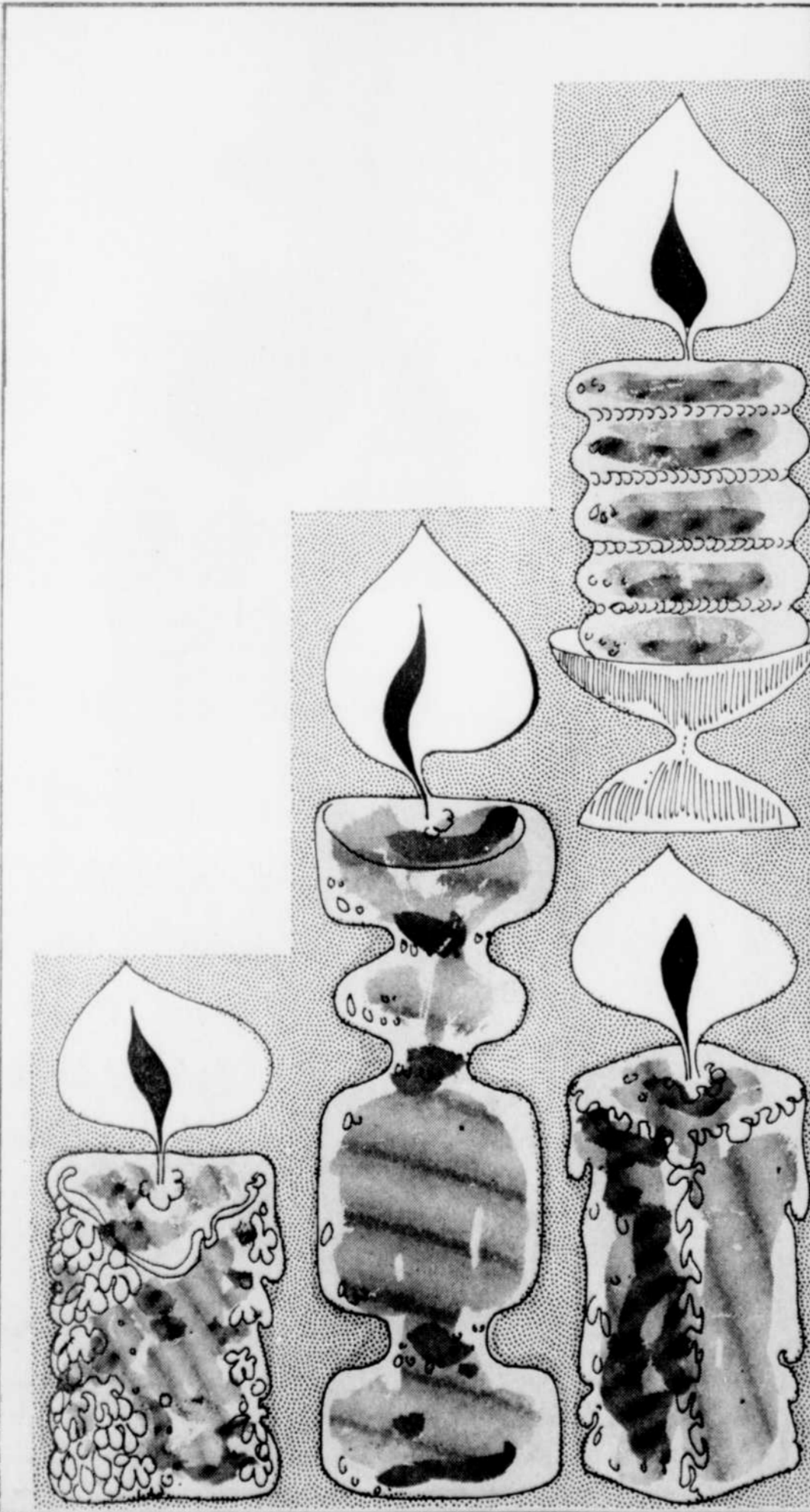
C'est l'agent Gardneau, du bureau de la SQ d'Arthabaska qui a fait les constatations d'usage.

Assemblée annuelle des éleveurs Ayrshire

VICTORIAVILLE (RL) — L'assemblée annuelle des éleveurs Ayrshire des Bois-Francis se déroulera à la salle Victoria de la plage Hamel, mercredi le 21 novembre. Le conférencier sera M. Robert Chicoine, agronome du centre d'insémination artificielle du Québec.

Par ailleurs, le 2 février l'assemblée annuelle de la société Ayrshire du Québec se tiendra à la salle du motel Au-Roi-du-Steak, sortie 118 sur la route 20 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Au dîner, le conférencier sera M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture.

La semaine prochaine, la région des Bois-Francis sera bien représentée dans les classes de race Ayrshire puisque les éleveurs suivants de notre région seront les exposants de neuf sujets: Maurice et Marcellin Therrien d'Arthabaska auront deux sujets, Benoit Fleury, deux, Benoit Tardif de Plessisville, un, Cément Vigneault de Plessisville, un et Yvan Lussier de Saint-Gérard en aura trois.



Au handball

Judith Béchar d se fait valoir avec les Vulkins

VICTORIAVILLE (R.L.) — Au handball, les Vulkins de Victoriaville ont démontré que la rapidité était l'atout majeur de leur jeu tout offensif que défensif alors qu'ils ont défait Trois-Rivières par le pointage de 8-6. Leurs deux premières victoires de la saison contre les meilleures équipes de l'an passé ont stimulé les filles de Pierre Lamotte. Cette vitesse d'exécution dans les passes et les déplacements est à la base de la puissance des Vulkins. En première demie, les Vulkins ont été erratiques dans les premières minutes de jeu, mais ils corrigèrent les lacunes défensives pour ainsi couper les passes de l'adversaire et marquer cinq buts rapides sur des contre-attaques. En deuxième demie, les deux équipes ont resserré la défense ce qui permit aux deux gardiens de se faire valoir.

Au basketball masculin

Victoriaville encaisse une défaite devant les Diablos

VICTORIAVILLE (R.L.) — Au basketball, les Vulkins du CEGEP de Victoriaville ont subi leur deuxième défaite de la saison en autant de parties en baissant pavillon 79-87 contre les puissants Diablos de Trois-Rivières. La première demie fut à l'avantage des Vulkins qui se montrèrent agressifs à la défensive ce qui fit commettre plusieurs erreurs à l'adversaire. Lors de cette demie, les Vulkins ont maîtrisé les rebonds défensifs grâce aux jeux de Claude Camiré, Louis Panchaud et Jean Côté. La maîtrise de ces rebonds donna lieu à d'excellentes contre-attaques offensives qui permirent aux Vulkins de marquer de nombreux points sur des jeux spectaculaires. La première demie se termina par le compte de 31-28 pour les Vulkins. La deuxième demie fut contre

Cécile Leblanc a continué à démontrer beaucoup de combativité au jeu alors que Johanne Fréchette semblait très bien conduire l'attaque. Les compteurs des Vulkins furent Sylvie Morin de même que Danielle Bélanger avec deux buts. Claude Lebrun, Lise Richard, Cécile Leblanc et Suzanne Villeneuve complétèrent le pointage. Judith Béchar d continua son excellent travail dans les buts pour les Vulkins ce qui eut pour conséquence de renforcer énormément les Vulkins à la défensive. Judith Béchar d a démontré tellement d'aptitude à garder les buts lors d'une clinique donnée par Normand Goulet de l'équipe du Québec qu'elle fut invitée par ce dernier à participer au camp de l'équipe du Québec de handball. Judith semble déterminée à s'y tailler une place.



Le water-polo connaîtra un regain de vie cet hiver avec la formation d'une ligue juvénile. Cette scène saisie aux Jeux du Québec à Rouyn-Noranda nous fait voir Pierre Bellefeuille des Mégophias au travail.

Une ligue centrale de water-polo prendra naissance le 18 novembre

La ligue centrale juvénile de water-polo prend naissance. En effet, lors d'une réunion tenue dernièrement à Drummondville, il a été décidé qu'à chaque mois un tournoi juvénile pour les garçons aura lieu. Déjà cinq équipes ont accepté les normes de la ligue et trois d'entre elles sont de la Mauricie. Il s'agit des Espadons, du TRO, du Cap et des Mégophias de T.R., les deux autres équipes sont les Requins de Drummondville et une équipe de Sherbrooke. Pour deux de ces équipes ce sera leur premier test au niveau provincial car les Espadons et le Cap n'ont jamais sorti du territoire mauricien et ils auront la chance de mesurer leur force avec les équipes établies dont la réputation n'est plus à faire mais plutôt à défendre. Lors du premier tournoi qui aura lieu le 18 novembre à Drummondville, les arbitres qui officieront seront choisis afin d'obtenir leur brevet junior. En plus le tournoi sera de forme "rotation" et aucun trophée sera distribué.

Un triomphe des Astérix

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans une partie de la ligue Intra-murale de hockey du CEGEP de Victoriaville, les Astérix ont remporté de justesse leur première victoire de la saison en l'emportant 3-2 contre les Obélix. Les Astérix ont débuté en lions en marquant trois buts sans riposte à la première période, mais les Obélix répliquèrent avec deux buts en troisième période. Houle, Côté et Fournier ont enregistré les buts des gagnants alors que Paradis et Pellerin comptaient ceux des perdants. Par ailleurs, les Panoramax se sont emparés de la première position du classement en disposant des Idéfix par 4-2. Martin, Allard, Julien et Poirier ont compté pour les vainqueurs de même que Dion et Guay pour les perdants. Pellerin fut blessé au tout début de la partie et il fut conduit à l'Hôtel-Dieu. Sa blessure à un œil nécessita cinq points de suture. Lundi le 12, les Astérix et les Idéfix en viendront aux prises alors que mercredi les Obélix tenteront d'obtenir leur première victoire en rencontrant les Panoramax.

Echos du sud...

Tournoi de tennis sur table

DRUMMONDVILLE — Les amateurs de tennis sur table, se donneront rendez-vous samedi après-midi, le 10 novembre, au Club de Golf de Drummondville pour un important tournoi, dont le principal organisateur est André Latour. Ce tournoi a pour principal but de former les cadres d'une ligue de tennis sur table, qui inaugurera ses activités le 16 novembre prochain. Plus d'une cinquantaine de participants sont attendus pour ce tournoi d'ouverture, qui sera divisé en trois classes, soit deux classes masculines et une féminine. Le signal du départ sera donné à 1 h de l'après-midi et tous les intéressés qui aimeraient participer à ce tournoi sont priés de communiquer avec Yves Tessier, au club de golf de Drummondville à 478-0494.

Un rallye club de golf Hériot

DRUMMONDVILLE — M. et Mme Guy Aarel sont les responsables du rallye d'automobiles qui a lieu aujourd'hui au club de golf Hériot. C'est l'une des nombreuses activités que les dirigeants du club ont préparées à l'intention de leurs membres pour la présente saison hivernale. Ce rallye ne s'adresse pas strictement aux membres. Les amis sont également les bienvenus moyennant une légère cotisation. Cette compétition est de classe novice d'une distance de 50 milles. Le premier départ est prévu pour 1 heure cet après-midi. La remise des prix se fera immédiatement après l'épreuve, aux plus méritants, lors d'un souper servi au chalet du club de golf Hériot c'est une commandite de M. Louis Morissette.

Volley-ball à Granby

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'équipe de volley-ball des Vulkins du CEGEP de Victoriaville se rendra à Granby pour y disputer son premier tournoi officiel. L'instructeur Claude Moreau a été très satisfait de ses joueurs lors du tournoi d'exhibition de Drummondville et selon lui les Vulkins seront les adversaires les plus coriaces du Sherbrooke et il se pourrait bien que les Vulkins causent des surprises aux hommes de Denis Casteau.

Les Survenants de Ste-Anne ont décroché la victoire sur St-Roch

SOREL (C.B.) — Dans la ligue Continentale O'Keefe, les Survenants de Ste-Anne se sont mérités une victoire de 3 à 1 sur les Braves de St-Roch et ainsi rejoindre le St-Aimé en tête du classement de la ligue. Jacques Cournoyer, le gardien de but de Ste-Anne a connu une soirée de tonnerre en repoussant pas moins de vingt-sept des vingt-huit lancers dirigés vers lui. Son opposant, Lemis Mineau, a repoussé seize des dix-neuf lancers vers son filet. Les deux premières périodes furent partagées. Il y eut un but de chaque côté. Tout d'abord le Conseil provoqua l'égalité deux à deux par l'entremise de Denis Lavalée, alors que Denis Latraverse reconnaît l'avantage trois à deux au St-Roch, un peu plus tard pendant la deuxième période. Deux punitions majeures pour

ont été décrétées durant cette première période à Michel Abbott et Maurice pour s'être battus. Tout d'abord, Gilles Léveillé marqua son deuxième but du match à seulement trente-neuf secondes de la troisième période, suivi de Roger Dansereau ce qui portait le compte cinq à deux pour les Aigles et enlevait les derniers espoirs de victoire de la part du Conseil 1132.

Une victoire du Sorel-Tracy

SOREL (C.B.) — Les Rebelles du campus Sorel-Tracy ont remporté une brillante victoire de 5-4 contre le CEGEP Edouard Montpetit. Dès le premier engagement, les Sorelois prirent l'avantage du jeu pour prendre une avance de trois à zéro à la fin du premier vingt. La deuxième période donna lieu à du jeu plus équilibré de part et d'autre et celle-ci pris fin au pointage de quatre à un pour les Rebelles. En troisième période, le visiteur acquerra l'avantage du jeu, en profitant de la piètre condition physique des Sorelois, et marqua trois buts contre une seule riposte de la part des Rebelles. Le gardien de but du Sorel, Guy Lambert, a une fois de plus, offert une magistrale performance dans son filet; n'eût été de lui, les Sorelois n'auraient certes pas remporté la victoire. La partie a donné lieu à du jeu rude et assez rapide. Décontenancé au premier engagement, Edouard-Montpetit s'est ensuite ressaisi pour dominer la joute surtout en troisième période. André Borthiaume a été l'étoile individuelle du match, en excluant Guy Lambert le gardien des Rebelles, en amassant quatre assistances. Les compteurs du Sorel ont été Jean-Paul Gosselin, Roxhan Plante, Jean Morin, Roger Daunais et Paul Péloquin. Pour Edouard-Montpetit, les marqueurs furent Sylvain Ménard, un but et une passe, Henri Fournier, André Clément et Marcel Camiré. Un total de onze punitions furent décrétées durant la rencontre dont six pénalités mineures aux Rebelles et quatre pénalités mineures au Edouard-Montpetit et un dix minutes de mauvaise conduite à André Clément de ceux-ci.

Aujourd'hui, un démarreur électrique de \$104.50* gratuit †, avec la nouvelle TORO 524

Si vous désirez une déneigeuse de prix modique à deux phases, voyez un peu la Toro 524. Pour \$419.95*, vous avez les aptitudes d'une grosse machine, la robuste construction Toro, les avantages de sécurité et plusieurs options.

La TORO 524 est à deux phases et déplace 100 pelletées de neige à la minute. Avec son moteur de 5 chevaux, elle débâille à net une tempête de 8 pouces dans une entrée de 100 pieds en moins de 30 minutes.

La tarière de prise de 24" (voir dessin) règle l'arrivée de neige à la machine. Donc, moins de danger de blocage.

Le puissant éventail de projection lance la neige jusqu'à 25 pieds. L'éjecteur est orientable; vous pouvez envoyer la neige juste où vous voulez.

De plus, la lame racleuse pivotante débâille jusqu'à la chaussée. Elle contribue à assurer un déneigement doux même sur les surfaces inégales et glacées.

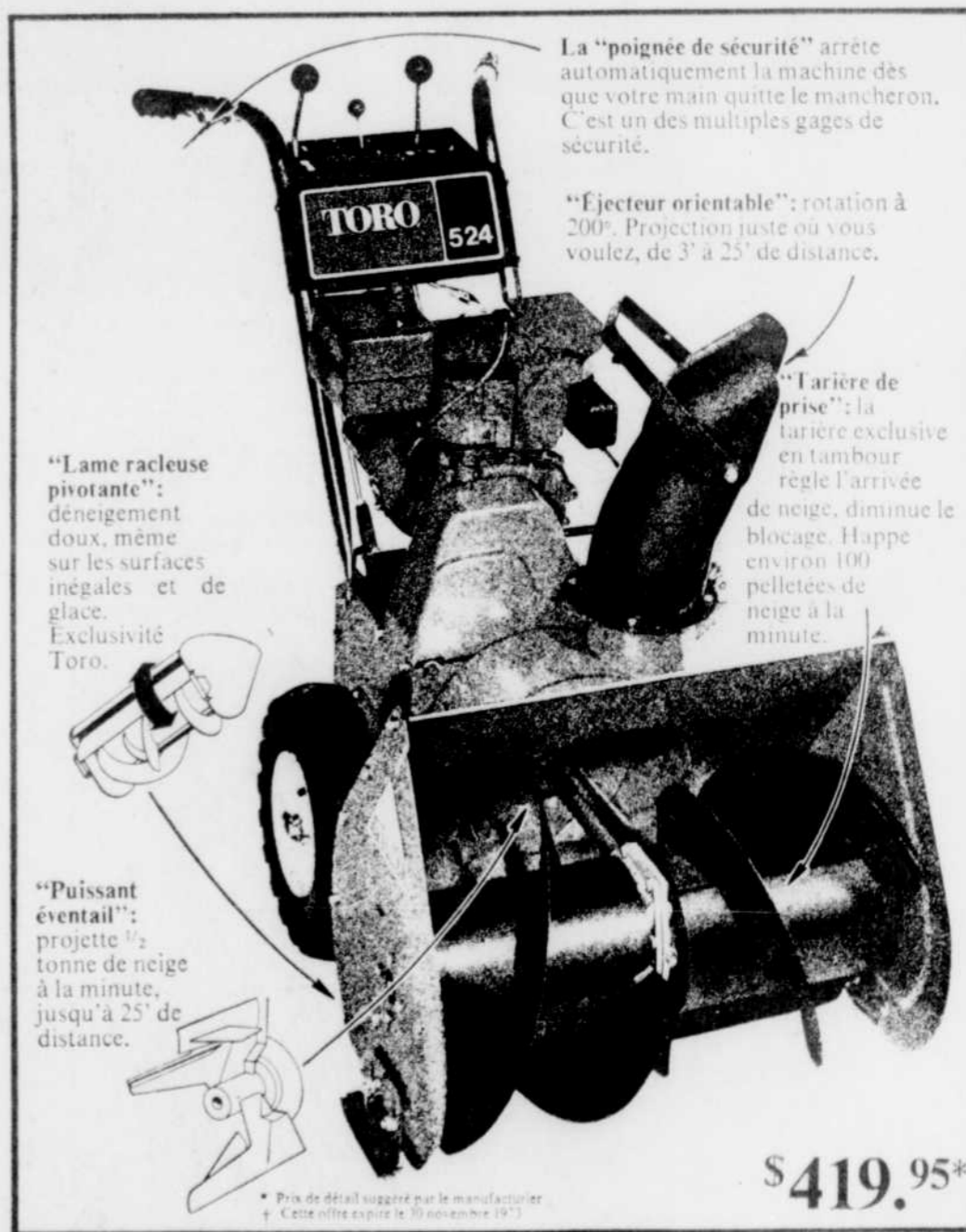
"Poignée de sécurité": arrêté automatique

Pour votre sécurité, nous avons placé les commandes au bout de vos doigts. La poignée de sécurité Toro arrête automatiquement le moteur quand vous laissez les mancherons sans débrayer d'abord les organes mobiles.

Au cas où vous tomberiez pendant la marche arrière, la marche arrière non verrouillée retourne au neutre ou point mort. C'est un autre des sept gages de sécurité.

Votre concessionnaire Toro a toutes les réponses

Demandez au plus proche concessionnaire Toro (voir son nom aux Pages Jaunes) de vous montrer le nouveau modèle 524 (ou sa variante de 7 chevaux).



La "poignée de sécurité" arrête automatiquement la machine dès que votre main quitte le mancheron. C'est un des multiples gages de sécurité.

"Éjecteur orientable": rotation à 200°. Projection juste où vous voulez, de 3' à 25' de distance.

"Tarière de prise": la tarière exclusive en tambour règle l'arrivée de neige, diminue le blocage. Happe environ 100 pelletées de neige à la minute.

"Lame racleuse pivotante": déneigement doux, même sur les surfaces inégales et de glace. Exclusivité Toro.

"Puissant éventail": projette 1/2 tonne de neige à la minute, jusqu'à 25' de distance.

\$419.95*

Voyez comme il démarre aisément. Essayez ses vitesses. Vérifiez ses atouts de sécurité et ses accessoires optionnels. Éprouvez vraiment la machine. Puis songez à vos besoins... et à son prix modique. Il existe une gamme complète de déneigeuses à deux phases Toro: la 524 illustrée ici, la 724, la 726 et la grosse et puissante 832. (L'offre du démarreur électrique gratuit est valable pour tous ces modèles.)

Ne vous êtes-vous pas privé d'une Toro trop longtemps?



110, de Lauzon, Parc Industriel, Boucherville, Qué. J4B 1E6 655-7230/526-5561

Vendues chez des concessionnaires participants Toro:



| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <p>TORO</p> <p>BENOIT MARCHAND MACHINERIES</p> <p>933, Ste-Marguerite Trois-Rivières Tel.: 379-4001 Service téléphonique 24 heures</p> | <p>TORO</p> <p>MONTCALM NEAULT & FILS INC.</p> <p>705-7e Avenue Grand'Mère Tel.: 538-4242</p> | <p>TORO</p> <p>GASTON BELIVEAU & FILS INC.</p> <p>205, Dessureault Cap-de-la-Madeleine Tel.: 375-2222</p> | <p>TORO</p> <p>DUCHESNE & FILS LTEE</p> <p>160, rue St-Jean Yamachiche Tel.: 296-3737</p> | <p>TORO</p> <p>EQUIPEMENT DOMESTIQUE</p> <p>1250, boul. St-Joseph Drummondville Tel.: 478-0629</p> |
|--|---|---|---|--|

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 7h30 P.M.

L'ARENA SHAWINIGAN HOCKEY JUNIOR MAJEUR

DRAVEURS DE TROIS-RIVIERES VS DYNAMOS SHAWINIGAN

ATTRACTION No 94

ADMISSION: Reserve: \$1.75 et \$2.00 Generale: \$1.25 Etudiants: 75¢ (avec carte) Enfants: 12 ans et moins: 25¢

BILLETS en VENTE: ARENA LIBRAIRIE SAUVAGEAU TAVERNE AU PIED DU COURANT



Un bon sandwich avec du liquide rien de mieux semble dire Yves Goulet, publicitaire des Diablos, une hôtesse du CEGEP, Gilles Lavoie sports intra-muraux du CEGEP, Marcel Duval responsable des sports et Viviane Laliberté du volley-ball.



Tout un programme de dire Yves Lafrenière, du handball, Claude Laliberté, du basketball, André Ferland, athlétisme et Jean-Pierre Carpentier, basketball féminine, du handball, Claude Laliberté, du basketball, André Ferland, athlétisme et

Le Sport collégial est fédéré au Québec

par Claude MONGRAIN
TROIS-RIVIÈRES — L'idéal est d'amener les associations à vivre un projet collectif, de dire Jean-Marc Lalande, lors du lancement d'un projet en vue de fédérer le sport collégial au Québec. Les animateurs de ce projet voulaient par ce moyen établir des modalités d'organisation d'une association qui devraient s'adapter aux différentes situations du milieu.

Après plusieurs rencontres et sondages auprès des responsables la Fédération du sport collégial du Québec a pris naissance et est appelée à un bel avenir. Cette fédération a été lancée et bâtie sous le signe de l'accessibilité aux sports pour les étudiants.

Avant la création de cette fédération le sport collégial était divisé en deux grandes Associations. D'un côté il y avait l'Association Inter-Collégiale de la région de Montréal (ASIRM) et puis celle de l'Est du Québec (ASIEQ). Mais ces deux groupements ne pouvaient rejoindre les régions éloignées de la province. Donc après étude il a été décidé de noyauter tous les milieux en huit groupes.

Cette structure nouvelle selon Jean-Marc Lalande c'est en fait une structure de régionalisation qui permettra à chaque milieu d'élite par la mise en application des lignes directrices de la Fédération et l'administration des programmes qui lui sont propres.

Les programmes impliquant plusieurs Associations ou des collèges d'associations différentes seront administrés et coordonnés par un mécanisme intermédiaire appelé division. Deux divisions ont été créées, celle du Sud-Ouest (ASIRM) et du Nord-Ouest (ASIQ).

ront désormais au Conseil d'administration de la Fédération et au niveau de la représentation des régions sur ce Conseil. Le découpage des nouvelles régions étant plus serré, il devrait y avoir une meilleure représentation de tous les secteurs du Québec au niveau de la prise des décisions. De plus, la Fédération a comme mandat et devra tout le sport collégial et devra attacher une importance primordiale aux secteurs de participation qui n'avaient pratiquement pas été touchés dans une bonne partie du territoire du Québec.



Un moment de réflexion avec Jacques Moffat, directeur-exécutif, Jean-Marc Paradis du basketball et Régent Mailhot, handball.



Moi, je pense... semble dire le président de la Fédération sportive, Jean-Marc Lalande à Georges Lemire, que la finale pourrait avoir lieu chez nous mais...

"C'est drôle, mais j'ai l'impression que tu sais pas où est le concessionnaire Yamaha le plus proche!"



Parce que si tu le connaissais, tu saurais que c'est lui qui offre la série des motoneiges Yamaha — en plus d'offrir le meilleur service dans les environs. Passe le voir! Demande-lui conseil! Pour l'achat d'une motoneige — c'est le gars à voir au plus tôt. Tu sais le plaisir, c'est une affaire de famille, mais le service, c'est l'affaire des gars de Yamaha.

- YVON GÉLINAS SPORTS
890, de la Station,
Shawinigan.
- JEAN-LOUIS LESSARD
Ste-Ursule.
- ST-AMAND SPORTS
2930, Silbec,
Trois-Rivières Ouest.

L.E. CANTIN distr. 352 St-Sacrement, Québec, Tél: 688-0812

- Division Nord-Est**
Ass. régionale Québec-Métro
- Cap-Rouge**
F. X. Garneau
La Pocatière
- Division Nord-Ouest**
Ass. régionale Québec-Métro
- Comité exécutif de la Fédération**
- Président M. Jean-Marc Lalande
Vice-président M. Roland Drolet
Secrétaire-trésorier M. Jacques Cyr
- Comité d'administration de la Fédération**
- Québec-Métro M. Marcel Martin
- M. Roland Drolet
Centre du Québec M. Robert Lortie - M. André Lamy
Saguenay L. St-Jean M. Gilles Harvey - M. Guy Wauthier
Est du Québec M. Pierre Ouellet - M. Lauréat Thériault
Montréal Métro est M. Jacques Côté - M. Jean-Marc Lalande
Montréal Métro ouest M. Bernard Cyr - M. Wayne Halliwell
Nord-ouest du Québec M. Pierre Trudel - M. Jacques Cyr

- Comité de coordination, Division Nord-Est**
- Président M. Marcel Martin, Ass. rég. Québec-Métro
Vice-président M. Pierre Ouellet, Est du Québec
Secrétaire M. Gilles Harvey
Saguenay L. St-Jean
Trésorier M. André Lamy
Centre du Québec
- Comité de coordination, Division Nord-Ouest**
- Président M. Yves Depelteau - M. Normand Gagnon
- Commissaire, division Nord-Est**
Monsieur Guy Vézina
- Sports à calendrier**
- Basket-ball filles et garçons
 - Football garçons
 - Hand-ball olympique filles et garçons
 - Volley-ball filles et garçons
- Sports à tournois**
- Athlétisme
 - Badminton
 - Escrime
 - Golf
 - Judo
 - Natation
 - Tennis
 - Tir à l'arc
 - Ski

Midget Inter-Cités

Cap-de-la-Madeleine viendra visiter les Dynamos dimanche

SHAWINIGAN (J.D.) — Débutants du premier rang de la section midget de la ligue Inter-Cités de la Mauricie, les Dynamos de Shawinigan accueillent demain après-midi à 3 heures à l'aréna de Shawinigan les Ambassadeurs du Cap-de-la-Madeleine. Seule équipe à ne pas avoir connu la défaite à date, la formation Plourde-René Doré tentera ainsi de récolter un sixième gain consécutif. Benoit Lamarre et Michel Bourassa dominent présentement la colonne des marqueurs pour le clan local.

Cet affrontement de la classe midget sera suivi à 4 h 30 p.m. par une autre joute qui opposera les porte-couleurs madelinois à la troupe des Dynamos de Shawinigan dans la catégorie juvénile. La deuxième position au classement des équipes sera alors en jeu puisque les deux clubs en présence partagent le 2e rang à deux points des meneurs, les Draveurs de Trois-Rivières. André Gagnon et Marcel le début de la saison avec le Pathier se sont affirmés depuis club piloté par Roland Lessard.

Baseball mineur et terrain

Au cours de la dernière semaine on a annoncé que les villes de Beauharnois et Coaticook seront les centres des championnats canadiens de baseball midget et bantam. Nul doute que si Trois-Rivières avait eu des terrains valables ces événements auraient pu se dérouler chez-nous. Non, on a dormi trop longtemps et voilà maintenant que des petits centres reçoivent de telles compétitions. Un jour viendra...

Tournoi de quilles féminin

Un tournoi de quilles pour femmes sera présenté demain matin au Capital Bowling de Shawinigan-Sud. Cette compétition débutera à 11 h.

Un tirage au hasard des participantes aura lieu avant le début de la compétition afin de former des équipes de deux joueurs qui joueront cinq parties au meilleur carreau et auront des scores à battre à chaque partie. D'autres surprises attendent les quilleuses...



Guy Black et la Belgique

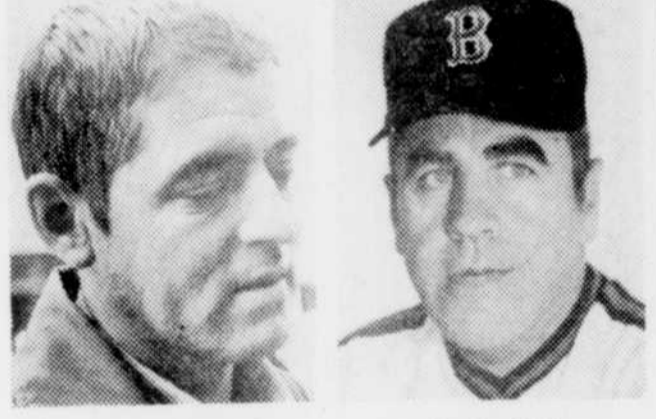
C'est lundi soir prochain à la salle Molson que Guy Black fera connaître les derniers détails sur la visite de l'équipe Belgique en notre ville le 28 décembre prochain au Colisée contre une formation de la cité trifluvienne...

Une confirmation des Jeux du Québec

Mardi prochain la Corporation des Jeux du Québec fera connaître officiellement le coordonnateur pour cet événement de 1975 tout en dévoilant le nom du responsable de l'information. Ce sera une "rose" qui sera appelée à remplir cette fonction tellement importante. Au cours des derniers jeux du Québec, depuis le début, plusieurs lacunes ont été commises dû au fait qu'on pensait plus radio et hebdo que quotidien. Cette faiblesse sera corrigée à Trois-Rivières de mains on l'espère...

Du spaghetti... du tennis

Ce soir à 7 h au club Radisson un repas à l'italienne avec spaghetti et un vin capiteux sera servi. On profitera de cette rencontre pour honorer deux joueurs de tennis. D'abord un premier trophée sera décerné au joueur ayant le meilleur esprit sportif puis un autre au joueur de l'année. Parmi les candidats signalons Henri Marois, Céline Scott, Gilles Lajoie et Mme Renée St-Cyr. Le tout se terminera par une soirée dansante. Les billets sont en vente au club (379-1422)...



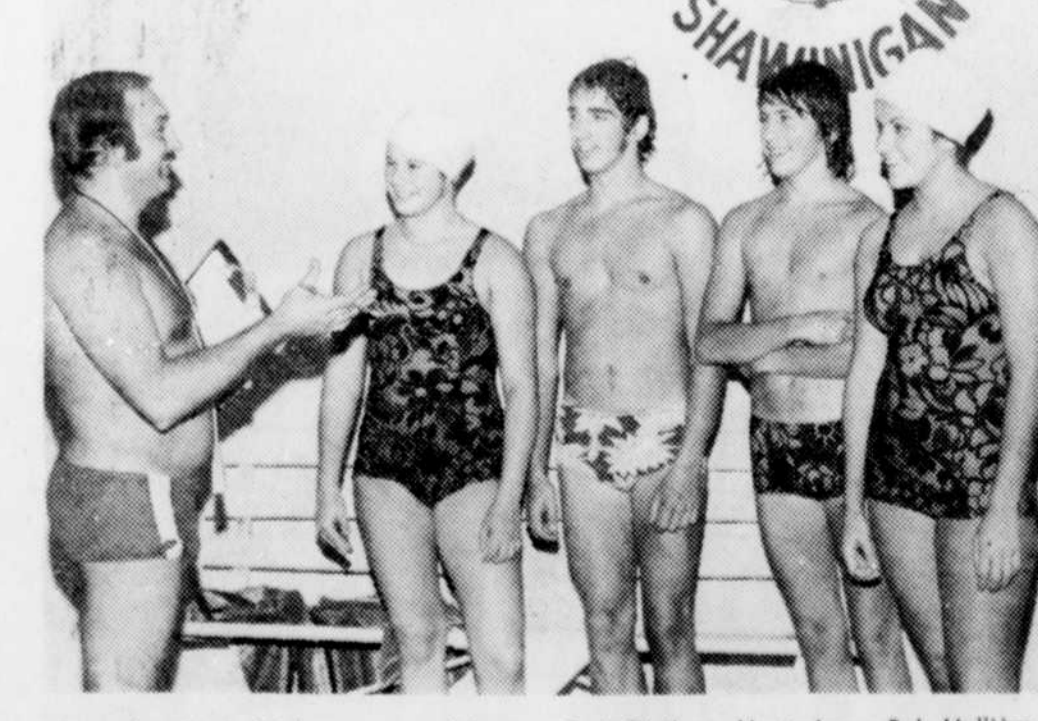
André St-Germain et Charlie Blais

André St-Germain quitte les Dominos...

Selon Dame Rumeur il appert que André Saint-Germain ne sera plus avec l'organisation des Dominos de Notre-Dame. Saint-Germain qui est le gérant-général des équipes de hockey et de baseball depuis près de 10 ans ne serait plus dans les semaines à venir. St-Germain a fait beaucoup et sans doute que son départ sera difficile à combler...

Les Patriotes et le baseball

Le baseball pour certains n'est pas encore mort. Au contraire il vit plus que jamais même en ce temps-ci de l'année. La dernière nouvelle voudrait que les Patriotes de l'université du Québec à Trois-Rivières soient intéressés à inscrire une équipe dans la ligue Rurale de baseball Albert Gaucher. Peut-être que Ted Marineau aimerait tenter un retour malgré son âge ou encore Jean-Jacques Brousseau, un ex-membre du Maskinongé ou Yvon Lamarche autre ex-vedette. Mais dans ce dernier cas ce serait désespéré dit-on car Yvon n'est pas en condition selon des membres du flag-football. Mais pour revenir au sérieux il semble que ce projet sourit à quelques-uns et qu'une demande serait faite bientôt. On aurait les yeux sur Charlie Blais comme pilote. Blais n'est pas un inconnu dans la ligue Rurale ayant oeuvré il y a pas moins de 20 ans. Mais Blais n'a pas perdu contact avec le baseball car il était le pilote du St-Jean-Baptiste midget.



C'est demain à 11 heures que débute-ront les premières compétitions de vitesse en natation à la piscine intérieure de Shawinigan. Les nageurs et nageuses du club Syranus de Shawinigan feront la lutte à ceux de l'équipe Mégaphias de Trois-Rivières. L'entraîneur Bob Vallières des Syranus que l'on voit à l'extrême droite donne ici quelques instructions à ses protégés René-Claude Tremblay, Gilles-André Trudel, Jean Boisvert et Michèle Heon. (Photo Normand Rheault)

NOUS AVONS LA GAMME COMPLETE DES MOTONEIGES POLARIS 1974

Aussi, en quantité limitée, motoneiges Polaris 1973 neuves à bas prix imbattables.



GARAGE THÉO PLANTE

Vente et service — Dépositaire Polaris
ST-ALEXIS-DES-MONTS 265-2503